



SFPQ
SYNDICAT DE LA FONCTION
PUBLIQUE DU QUÉBEC

UN SYNDICAT? POURQUOI

■
DAVID TREMBLAY,
CUISINIER AU MANOIR
MONTMORENCY (SÉPAQ)

DEPUIS LES ANNÉES 1940,
LES LUTTES SYNDICALES ONT
PERMIS AUX TRAVAILLEUSES
ET AUX TRAVAILLEURS DU
QUÉBEC D'AMÉLIORER LEURS
CONDITIONS DE TRAVAIL
DE FAÇON CONSIDÉRABLE.

Que l'on songe notamment aux congés de maternité, aux droits parentaux, aux mesures pour contrer le harcèlement ou encore à l'équité salariale, ces droits ont d'abord été introduits dans les conventions collectives avant d'être étendus à l'ensemble de la population active par les différentes lois du travail (Loi sur les normes du travail, Code du travail, etc.). Ces avancées, que l'on tient trop souvent pour acquises, nous font oublier les combats menés en amont par le mouvement syndical.

De nos jours, l'action syndicale demeure toujours aussi importante et pertinente. L'introduction de nouvelles technologies, la précarisation de la main-d'œuvre, la volonté des employeurs de toujours faire plus avec moins, le recours à la sous-traitance et l'exigence d'une flexibilité accrue sont autant de sujets qui interpellent quotidiennement les représentants syndicaux. Le syndicalisme représente le moyen le plus efficace pour des employés de conserver une prise sur leur milieu de travail et sur les transformations qui s'y opèrent.

Qui plus est, l'action du mouvement syndical profite à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs de la société en créant une pression à la hausse sur les conditions de travail en général. Cela est d'autant plus important dans le contexte actuel de mondialisation, où un fort courant néolibéral tente de niveler vers le bas les conditions de travail.

Le Syndicat de la fonction publique du Québec est une organisation syndicale indépendante regroupant près de 43 000 membres. Créé en 1962, il représente principalement les travailleuses et les travailleurs de la fonction publique québécoise œuvrant dans les catégories d'emplois : personnel de bureau, techniciens et ouvriers.

Le SFPQ représente également le personnel d'une trentaine d'accréditations à l'extérieur de la fonction publique, issues notamment du secteur récréotouristique. Ces accréditations sont nées du désengagement de l'État québécois amorcé dans les années 1980.

La mission fondamentale

Le Syndicat de la fonction publique du Québec vise à :

- assurer la défense des intérêts des membres dans leurs relations avec l'employeur;
- assurer la défense des intérêts économiques, politiques et sociaux des membres et le développement de leurs conditions de vie;
- faire la promotion des services publics comme moyen démocratique pour répondre aux besoins de la population;
- agir comme un groupe de pression sociale sans appartenance politique, chargé de promouvoir un projet de société axé sur la démocratie, le développement durable, le partage, l'équité, la solidarité et le progrès de la société.

Défendre les services publics

Depuis une vingtaine d'années, le SFPQ a accentué ses interventions tant politiques que médiatiques afin de défendre énergiquement les services publics de plus en plus menacés par les politiques néolibérales. Pour le Syndicat, les services publics représentent un moyen démocratique de répondre aux besoins de la population et de répartir la richesse collective. Afin de bien camper ses interventions, le SFPQ s'est doté d'une plate-forme politique¹ et d'un Observatoire de la défense des services publics et de la sous-traitance.

Favoriser les alliances syndicales et communautaires

Le SFPQ croit à la nécessité d'unir ses forces à celles d'autres organisations syndicales et communautaires afin de mener des batailles dans différents dossiers qui rejoignent sa mission et ses orientations politiques. Ainsi, il a participé à la création du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP) en 2005. Cette organisation regroupe aujourd'hui la CSQ, la FIQ, le SFPQ, l'APTS et le SPGQ. Elle œuvre d'abord à la défense et à la valorisation des services publics, mais ses interventions touchent également la négociation des conventions collectives avec le gouvernement du Québec. Par l'entremise du SISP et de concert avec la CSN et la FTQ, le SFPQ a participé à la formation d'un Front commun pour le renouvellement des conventions collectives des 475 000 employés de l'État en 2009-2010. Le SFPQ est aussi membre de l'Internationale des services publics (ISP), la principale fédération syndicale internationale du secteur public.

Par ailleurs, le Syndicat a joint les rangs du Mouvement Montréal français, du Collectif pour un Québec sans pauvreté, de la Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, de même que la coalition Pour que le Québec ait meilleure mine!

1. *La fonction publique du Québec : rempart de nos assises démocratique.*

[www.sfpq.qc.ca/plate-forme].

Le premier geste à poser pour participer à la vie démocratique de son syndicat est d'assister à l'assemblée générale de sa section locale. Cela permet de mieux connaître son milieu de travail et les actions entreprises par son syndicat pour améliorer les conditions et le climat de travail.

C'est à ce moment que les membres peuvent formuler des propositions et des recommandations. Puisque le SFPQ est une organisation démocratique, ce sont ses membres qui prennent les décisions et orientent ses actions. Toutefois, dans les faits, seuls les membres présents aux assemblées syndicales sont entendus.

Il est important de participer aux assemblées syndicales, car différentes décisions pourraient y être prises au nom des membres, même s'ils sont absents.

La vie démocratique et politique du SFPQ se déroule à trois niveaux : les paliers local, régional et national.



LE PALIER LOCAL

En devenant membre du SFPQ, vous faites automatiquement partie d'une section locale. Cette section est dirigée par un exécutif local composé de trois à sept personnes. Celles-ci sont élues par l'assemblée générale et constituent votre première source d'information en ce qui concerne notamment les avantages sociaux et l'application des conditions de travail. Elles sont aussi responsables d'admettre les nouveaux membres, de les représenter dans les instances du Syndicat et auprès de l'employeur, ainsi que de convoquer les diverses assemblées.

LE PALIER RÉGIONAL

Les représentantes et les représentants régionaux font le lien entre la section locale et le palier national. Au nombre de 22, ces personnes sont élues et libérées à temps plein pour assumer des fonctions politiques ou techniques.

D'une part, celles qui exercent des fonctions politiques ont un rôle de représentation officielle du Syndicat. Elles voient à la promotion de la vie syndicale sous toutes ses formes, assurent le bon fonctionnement des instances régionales et coordonnent l'ensemble des activités de solidarité et de mobilisation de la région.

D'autre part, les représentantes et les représentants régionaux occupant des fonctions techniques agissent à titre de personnes-ressources de première ligne pour les questions touchant l'application des conventions collectives. Elles offrent un soutien à l'ensemble des dirigeantes et dirigeants syndicaux (élus locaux) dans la résolution des problématiques qui concernent les membres.

QUÉBEC — CHAUDIÈRE-APPALACHES

5100, boul. des Gradins
Québec (Québec) G2J 1N4
Téléphone: (418) 623-9919
Sans frais: 1-800-382-6919
Télécopieur: (418) 623-2286
rr1@sfpq.qc.ca

MONTRÉAL — LAVAL

425, boul. de Maisonneuve Ouest,
bureau 1005
Montréal (Québec) H3A 3G5
Téléphone: (514) 844-4487
Télécopieur: (514) 844-4619
rr2@sfpq.qc.ca

MONTÉRÉGIE

350 boul. Churchill, App. 1
Greenfield Park (Québec)
J4V 2N3
Téléphone: (450) 676-3403
Sans frais: 1-800-265-7445
Télécopieur: (450) 676-0209
rr3@sfpq.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC — ESTRIE — MAURICIE

2940, boul. Lemire, bureau 104
Drummondville (Québec) J2B 7J6
Téléphone: (819) 475-0072
Sans frais: 1-800-561-5572
Télécopieur: (819) 475-1188
rr4@sfpq.qc.ca

LAURENTIDES — LANAUDIÈRE — OUTAOUAIS

294, boul. Labelle, 2^e étage,
bureau 204
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5L1
Téléphone: (450) 432-8800
Sans frais: 1-800-265-5693
Télécopieur: (450) 432-0097
rr5@sfpq.qc.ca

BAS-SAINT-LAURENT — CÔTE-NORD — GASPÉSIE ET LES ÎLES

159, rue St-Pierre, local 306
Matane (Québec) G4W 2B8
Téléphone: (418) 566-6591
Sans frais: 1-888-566-6591
Télécopieur: (418) 566-8930
rr6@sfpq.qc.ca

SAGUENAY — LAC-SAINT-JEAN — CHIBOUGAMAU — CHARLEVOIX — HAUTE-CÔTE-NORD

2489, rue Saint-Dominique,
bureau 209
Jonquière (Québec) G7X 6K4
Téléphone: (418) 548-5862
Sans frais: 1-800-561-5032
Télécopieur: (418) 548-6777
rr7@sfpq.qc.ca

ABITIBI — TÉMISCAMINGUE — NORD-DU-QUÉBEC

42, 7^e Rue
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1Z7
Téléphone: (819) 797-2844
Sans frais: 1-888-797-2844
Télécopieur: (819) 797-4395
rr8@sfpq.qc.ca

LE PALIER NATIONAL

Au quotidien, le SFPQ est dirigé par un Exécutif national composé de neuf personnes libérées à temps plein. Ces personnes attitrées à la présidence, au secrétariat général et à la trésorerie, de même qu'à la vice-présidence (six postes) sont élues par le Congrès pour un mandat de quatre ans. Leur principale responsabilité consiste à veiller à l'application des orientations adoptées par les instances nationales. De plus, le Syndicat a mis en place des comités nationaux, dont le Comité national des femmes (CNF) et le Comité national des jeunes (CNJ), qui conseillent l'organisation dans leur champ respectif.

Le Syndicat emploie plus d'une centaine de personnes à son siège social à Québec afin de servir ses membres. Des conseillers syndicaux interviennent dans les cas de recours liés à l'application des conditions de travail, à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, à l'assurance-emploi et à du harcèlement et de la violence. On trouve également au Syndicat des services en matière de classification, de mouvements de personnel, d'équité salariale, de négociation, de régimes de retraite, de défense des services publics, de relations de travail, de santé et sécurité du travail et d'assurances collectives. De plus, le Syndicat compte des équipes dédiées à l'action politique, à la formation et à la mobilisation, aux communications, à la condition féminine et à la recherche.





JOSÉE DESROCHES,
PRÉPOSÉE AUX
RENSEIGNEMENTS
À SERVICES QUÉBEC

Le fait de payer une cotisation syndicale ne signifie pas que vous êtes automatiquement membre du SFPQ. En effet, bien que la loi oblige les travailleuses et les travailleurs couverts par une accréditation à payer leurs cotisations syndicales, rien ne les oblige à en devenir formellement membres.

Pour devenir membre, il suffit de signer sa carte et de payer les droits d'entrée de 2 \$, prescrits par le Code du travail. En adhérant au SFPQ, vous serez informé de ce qui se passe dans votre milieu de travail et ailleurs dans la fonction publique. Vous recevrez notamment le *Journal SFPQ*. En tant que membre, vous

pourrez participer à la vie démocratique du Syndicat, faire valoir votre point de vue lors des assemblées et des consultations ayant des impacts sur vos conditions de travail et, finalement, exercer votre droit de vote.

MEMBRE?

ÊTES-VOUS

UN DES PLUS BAS TAUX DE COTISATION AU QUÉBEC!

AU FIL DES ANS, LE SFPQ A DÉVELOPPÉ
TOUTE UNE GAMME DE SERVICES
SYNDICAUX POUR RÉPONDRE AUX
BESOINS DE SES MEMBRES. DANS CE
CONTEXTE, IL A RÉUSSI À CONSERVER
UN TAUX DE COTISATION SYNDICALE
PARMI LES PLUS BAS AU QUÉBEC,
SOIT DE 1,3 % DU SALAIRE
HEBDOMADAIRE DE BASE.



SOPHIE BÉLANGER,
INSPECTRICE EN
SANTÉ ET SÉCURITÉ
AU MINISTÈRE
DE LA FAMILLE
ET DES AÎNÉS



J'AI UN PROBLÈME, À QUI DOIS-JE M'ADRESSER?

Au SFPQ, votre porte d'entrée est la personne déléguée syndicale. Élu(e) par l'assemblée de votre secteur de travail, cette personne saura répondre à vos questions ou vous guider vers les bonnes ressources en cas de problème. Vous pouvez aussi vous adresser aux membres de votre exécutif local en cas d'absence de votre personne déléguée syndicale.

SOYEZ INFORMÉ
EN RECEVANT
LES COMMUNIQUÉS
ET LES PUBLICATIONS
DU SYNDICAT :

abonnez-vous au *WebExpress*
www.sfpq.qc.ca

POUR JOINDRE
LE SFPQ :

5100, boulevard des Gradins
Québec (Québec) G2J 1N4
Téléphone : 418 623-2424
Télécopieur : 418 623-6109
communication@sfpq.qc.ca

SFPQ

